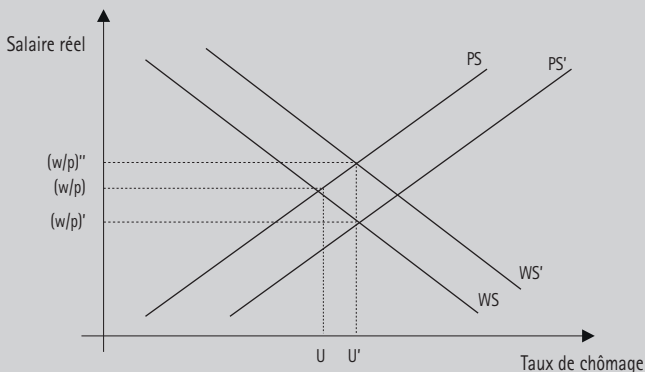


DOCUMENT 7. LE SCHEMA WS-PS

Le terme WS-PS fait référence au croisement d'une courbe décrivant la fixation du salaire réel (w/p) induit par la négociation salariale (*Wage Setting*), et d'une courbe décrivant le salaire réel induit par la fixation des prix par les firmes (*Price Setting*). Ces deux courbes représentent la confrontation des exigences salariales liées au pouvoir de négociation des travailleurs et celles liées au pouvoir de marché des firmes.



L'intersection WS-PS est donc un point d'équilibre car le salaire issu des négociations est égal à celui induit par la détermination des prix. Si tel n'était pas le cas, les négociations futures en seraient affectées, équilibre comptable des firmes et pouvoir d'achat des salariés différant de ceux attendus.

- Si, les firmes voient leur pouvoir de marché augmenter, le taux de marge et les prix montent, le salaire réel diminue donc, et l'intersection se déplace de WS-PS à WS'-PS' : le taux de chômage d'équilibre s'accroît de U à U' et le salaire réel d'équilibre baisse de (w/p) à $(w/p)'$.
- Si les syndicats voient leur pouvoir de négociation augmenter, le salaire réel augmente, la courbe WS se déplace vers le haut et l'équilibre passe de WS-PS à WS'-PS' : là aussi, le taux de chômage d'équilibre augmente de U à U' mais la cause se trouve dans la hausse du salaire réel de (w/p) à $(w/p)''$ qui dégrade la rentabilité des firmes et les contraint à embaucher moins. Une hausse des indemnités-chômage ou des minima sociaux aurait le même effet.
- Toute contrainte subie par les entreprises (hausse des cotisations ou des salaires, 35 heures) augmente le chômage et déplace l'équilibre vers la droite.
- Inversement, l'accroissement de la concurrence entre travailleurs (syndicats affaiblis) et/ou entre firmes (pouvoir de marché affaibli) ainsi que des gains de productivité réduisent le chômage et déplacent l'équilibre vers la gauche.

Source : Jean-Pierre Delas